



## DÉCLARATION DE PERTES DE RÉCOLTE Dégâts causés par les scolytes

Ce formulaire s'adresse aux propriétaires et exploitants de biens forestiers (bois résineux) endommagés par les scolytes.

Une seule déclaration doit être remplie par le déclarant, pour une commune donnée.

Ainsi, un propriétaire doit remplir une seule déclaration pour l'ensemble des biens affectés qu'il possède dans la commune

Tous les cadres de la déclaration (A, B et C) doivent obligatoirement être complétés conformément aux indications qui y sont portées.

Après avoir été datée et signée, la déclaration doit être déposée, au plus tard le 30 juin 2011, en un seul exemplaire, à l'adresse suivante :

DDFIP DES LANDES  
Centre des finances publiques  
cellule SYLVICULTEURS,  
12 avenue de DAGAS .  
40022 MONT DE MARSAN CEDEX

A	CARACTÉRISTIQUES DU SINISTRE
<p>Commune de situation des biens sinistrés :</p> <p>Date du sinistre :</p> <p>Nature du sinistre (par exemple grêle, gelée, sécheresse...) :</p>	
B	IDENTITÉ DU DÉCLARANT
<p>Nom et prénom :</p> <p>Adresse personnelle :</p>	



C	DESCRIPTION DES BIENS AFFECTÉS							
Références des parcelles et subdivisions fiscales concernées			Caractéristiques principales des parcelles et subdivisions fiscales concernées			Caractéristique de la perte		
Section	N° du plan	Lettres indicatives de subdivisions	Contenance			Type de culture réalisée	Nom du propriétaire figurant sur la matrice cadastrale	Pourcentage de perte
1	2	3	4	5	6	7	8	
			ha	a	ca			

Il convient de préciser dans ce cadre, pour chaque parcelle ou fraction de parcelle (subdivision fiscale) concernée :

- colonnes 1 à 3 : ses références cadastrales telles qu'elles figurent **sur la matrice cadastrale** ;
- colonne 4 : sa contenance cadastrale relevée également sur la matrice ;
- colonne 5 : le type de culture qui y est réalisé (par exemple, blé, vigne...) ;
- colonne 6 : si le déclarant n'est pas propriétaire, indiquer le nom du propriétaire figurant sur la matrice cadastrale ;
- colonne 7 : **le pourcentage de perte..**

À

le

Signature du déclarant